# CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DU CABINET VETERINAIRE DU PAVE FRUIT

Les présentes conditions sont disponibles sur notre site internet et sous format papier en salle d'attente de notre cabinet.

Tout acte effectué sur un animal dans notre établissement de soins vétérinaires est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

# APPELLATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOINS ET ESPÈCES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITÉES

## CABINET VETERINAIRE DU PAVE FRUIT

Adresse postale: 102 rue du Pavé Fruit 59850 NIEPPE

Téléphone: 03 20 48 95 98

Adresse électronique : veterinairepavefruit@gmail.com

Le cabinet prend en charge les chats, les chiens, les furets ainsi que les rongeurs et lagomorphes.

## HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Les consultations ont lieu sur rendez-vous selon les horaires suivants :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h00
- jeudi de 8h00 à 15h00
- samedi de 8h00 à12h00.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou par mail.

Hormis les cas prévus par le code de déontologie, le Cabinet Vétérinaire du Pavé Fruit se réserve la possibilité de refuser tout client qui :

- -se rend coupable d'incivilité, insulte, injurie, menace, crie, diffame à l'écrit ou à l'oral,
- manifeste tout comportement violent, inapproprié ou inadapté,
- est en défaut de paiement,
- ne vient pas à 2 rendez-vous sans avoir pris le soin d'annuler,
- formule une demande heurtant la conscience du vétérinaire,
- ne tient pas son animal dans des conditions permettant d'assurer le sécurité et l'intégrité physique du personnel soignant ou refuse les moyens de contention proposés et/ ou les consignes données.

# PERSONNEL AFFECTÉ AUX SOINS DES ANIMAUX

#### Personnel vétérinaire :

- Dr Thomas DENEUCHE, Docteur Vétérinaire, diplômé de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort et titulaire du CEAV de médecine interne, inscrit au tableau de l'Ordre sous le N°16700
- Dr Marie-Hélène MORTIER, Docteur Vétérinaire, diplômée de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, inscrite au tableau de l'Ordre sous le N°17510

Personnel non vétérinaire :

Mme Céline BOUVART, Assistante Spécialisée Vétérinaire

# PRESTATIONS EFFECTUÉES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS

- Consultations de médecine générale
- Consultations de vaccination et de médecine préventive
- Identification des carnivores domestiques
- Chirurgie de convenance
- Chirurgie des tissus mous
- Détartrages et certains soins dentaires
- Analyses sanguines et certains examens au microscope
- Imagerie médicale (radiographies et échographies)
- Délivrance de médicaments conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire donc uniquement pour les animaux suivis par notre cabinet
- Recettes personnalisées (notre cabinet est membre Vet-Nutrition Pro)
- Vente de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques

Le bien-être animal est au cœur de nos préoccupations.

Pour les actes nécessitant du matériel non disponible dans la structure (ophtalmologie, neurochirurgie, orthopédie...) ou une compétence spécifique, le Cabinet Vétérinaire du Pavé Fruit collabore avec des vétérinaires spécialistes, centres de référés ou laboratoires d'analyses vétérinaires.

## SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISÉS

La surveillance des animaux hospitalisés est discontinue et fonction de sa nécessité. En règle générale les animaux hospitalisés sont visités en soirée vers 23 heures et autant que de besoin.

## PERMANENCE ET CONTINUITÉ DES SOINS

En dehors des horaires d'ouverture vous pouvez contacter le Centre Hospitalier NORDVET (03.20.51.00.66), la Clinique VET24 (03.20.40.90.21) ou les services vétérinaires se déplaçant à votre domicile : VETOADOM NORD (03.59.61.33.33) ou VETOADOMICILE-NORD (03.20.53.23.23).

# ESPÈCES TRAITÉES

Le cabinet prend en charge les chats, les chiens, les furets ainsi que les rongeurs et lagomorphes.

## **CONDITIONS TARIFAIRES**

Les tarifs des principaux actes sont disponibles dans la salle d'attente. En dehors des actes codifiés, le vétérinaire peut vous établir un chiffrage pour tout acte.

Le chiffrage prévisionnel des soins consécutifs à une maladie n'est pas toujours prévisible (par exemple en fonction de la réponse thérapeutique, du nombre de jours d'hospitalisation...) tout au plus pourra-t-il s'évaluer au fur et à mesure de la prise en charge thérapeutique. La médecine et la chirurgie vétérinaire sont par définition soumises aux aléas et des imprévus peuvent surgir. D'une façon générale, pour tout surcoût, le vétérinaire s'engage à joindre le propriétaire ou le détenteur du patient avant d'engager des frais supplémentaires. S'il ne parvient pas à joindre celui-ci dans un délai compatible avec la situation, le vétérinaire décidera seul au mieux pour le patient et en fonction des échanges ayant précédé la prise en charge du patient.

## **LITIGES**

En cas de litige à caractère déontologique, le client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires des Hauts de France : 29 rue de la Calypso Espace Neptune 62110 Hénin-Beaumont. Téléphone : <u>03 21 28 59 40</u> ou mail : cro.hdf@ordre.veterinaire.fr

## **RCP**

Notre établissement a souscrit à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle – Protection Juridique auprès de la MASCF : 10 Cours du Triangle de l'Arche 92919 LA DEFENSE. Contrat N° 6090923-52.

# LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, tout client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès du Docteur Thomas DENEUCHE.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

## MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L. 152-1 du Code de la consommation, en cas de litiges de la consommation vous pouvez contacter le médiateur dont nous relevons à l'adresse suivante : mediateur-conso@ordre.veterinaire.fr ou adresse postale : Médiateur de la consommation de la profession de vétérinaire - Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires - 34 rue Bréguet - 75011 PARIS.